

# 1. Niveaux d'installation et sols

Catherine TILKIN-PETERS

Établis en fond de vallée, entre le cours de la Meuse et celui de la Légia, petit affluent du fleuve, les Romains ont construit leurs bâtiments sur un terrain en légère déclivité du nord vers le sud (environ 1 m pour la surface dégagée) et de l'est vers l'ouest (environ 40 cm). Ces différences de niveau n'ont sans doute pas été grandement prises en compte par les occupants qui ont eux-mêmes créé artificiellement des niveaux étagés par comblement de certaines pièces de la demeure.

Le terrain avait déjà été occupé par plusieurs civilisations de la préhistoire (1), paléolithique, mésolithique, néolithique et âge du fer. Il était constitué d'argile brune, mêlée d'artefacts de ces périodes, surmontant une profonde couche d'argile vierge, plus claire, contenant du tuf.

La présence romaine se manifeste parfois par un dépôt de matériaux de construction directement sur l'argile en place, constitué de fragments de grès, de tuiles, de mortier et souvent dénommé "empierrement". Ce niveau correspond certainement aux déchets répandus lors de la construction du premier bâtiment ou d'annexes plus récentes. La zone fouillée sur le "Vieux Marché" et publiée en 1988 présentait ce type d'empierrement sous-jacent à un important dépôt romain (fig. 66, dépliant en fin de volume, trame rose).

D'autres empierrements posés directement sur l'argile ont été mis au jour (fig. 66, trame verte). Ceux-là tout à fait volontaires, étaient destinés à servir d'assise à un sol bétonné et peut-être revêtu d'un pavement décoratif car une grande variété de marbres d'ornement taillés et polis a été découverte sur le site (fig. 67) (2). Seule la baignoire en a conservé en place quelques morceaux (fig. 17) et en 1908, une petite surface de pavement mosaïqué fut découverte et signalée par Paul Lohest et Eugène Polain dans la partie est de la villa : "Mardi 11 février, on a trouvé un morceau de pavement en mosaïque noire, rouge, jaune, avec des fragments bleus. Le sujet est un cercle où est inscrite une croix. L'aspect de cette mosaïque et aussi la profondeur où elle a été trouvée nous la feraient à première vue reporter au VIe ou au VIIe siècle" (3). "Une mosaïque a également été trouvée à 0m30 sous le pavement de Notger" (4).

On ne peut malheureusement attribuer cette mosaïque avec certitude à l'époque romaine ou au haut moyen âge. Elle fut cependant publiée comme médiévale par H.

Stern dans son *Recueil général des mosaïques de la Gaule, 1, Province de Belgique, 2. Partie Est*, Paris, 1960.

Les bains et l'hypocauste entrent dans cette catégorie des sols bétonnés construits sur l'argile avec une assise pierreuse. Ces sols attestent à l'évidence d'un ou deux remaniements: le béton de la baignoire avait été sur-élevé, deux niveaux superposés y ont été mis au jour; quant au sol de l'hypocauste, il présentait une succession de trois phases.

La partie la plus occidentale de la zone fouillée montre une amorce de deux pièces où le niveau d'installation des occupants se situe également sur l'argile en place. Ceci est attesté par l'amorce de deux sols repérés sur les murs à la base de l'enduit mural, de même dans l'angle des murs 42 et 81.

Malheureusement, ces sols sont très mal conservés, seule une partie de l'empierrement préparatoire subsistait, parfois sur une grande surface.

Les pièces n°25 et 21 (fig. 66, trame rouge) présentent un niveau d'occupation attesté par un empierrement situé nettement au-dessus du niveau de départ de la fondation des murs et qui n'est donc pas dû seulement à leur construction, et par la découverte d'un peu de céramique dans la couche sous-jacente. Cette occupation ne fut vraisemblablement pas très longue car à l'empierrement se superpose directement une épaisse couche de loess pur, rapporté, sur laquelle devait se situer le sol principal d'occupation, tout comme dans la partie centrale dont nous allons parler. Ici, le sol a malheureusement disparu.

La partie centrale du bâtiment dégagé comprend plusieurs pièces dont la fouille a révélé le curieux remplissage (fig. 66, trame jaune). Au sommet de l'argile ne furent découverts que de fugaces déchets de construction (fragments de grès, de tuiles, morceaux de mortier), bien que ce soit à partir de ce niveau que les murs furent construits. En fondation, les blocs irréguliers ont été jetés dans une tranchée creusée dans le limon, sans mortier entre eux, comme la plupart des fondations.

Plus haut, ils sont maçonnés et leur parement bien appareillé, comme tous les murs en élévation. L'espace

compris entre ces murs fut comblé d'une masse de loess parfaitement pur, sans strates indiquant une interruption dans le remplissage ou l'existence d'un sol intermédiaire, jusqu'à un niveau souvent inconnu car dans plusieurs pièces, le loess fut tronqué par la suite. Il n'y a donc alors aucune trace du sol d'occupation des pièces, mais bien parfois celle de la destruction de ces sols, à un niveau un peu inférieur à l'arasement des murs.

L'épaisseur du loess est connue dans la partie orientale (fig. 66, trame bleue), là où il est scellé par un sol bétonné rose posé sur un hérisson de pierre (fig. 68) : environ 1 m à cet endroit. Vers l'ouest, il atteint par endroits 1,50 m d'épaisseur minimale.

Apparemment, ces pièces (trames jaune et bleue) n'ont jamais été occupées au sommet de l'argile, sous le loess, tout d'abord parce qu'il n'y a là aucun niveau archéologique contenant le matériel que garde inmanquablement un sol d'occupation, ensuite parce que les murs n'ont révélé aucune trace de préparation ou d'enduit laissant présager de la décoration d'une pièce, traces que nous avons retrouvées partout ailleurs, là où le sol n'avait pas été surélevé. Quelle est la raison de la présence de ce loess ? Est-ce bien l'homme qui l'a apporté ? Un glissement de terrain a été évoqué, qui serait venu de la colline surplombant le site et aurait comblé la villa juste après la construction des murs. Mais alors pourquoi n'en avoir pas trouvé partout sur le site, notamment sur le "Vieux Marché" situé à l'extérieur des bâtiments ? C'est pourquoi cette thèse du phénomène naturel n'a pas été retenue. Il est malgré tout étonnant que l'homme ait réussi à

apporter cette masse de loess pur sans jamais y laisser une trace. Cette question du remplissage partiel de la "villa" de la place Saint-Lambert reste un problème non résolu auquel des recherches futures sur le site apporteront peut-être une solution. Il est en tout cas possible que le remplissage ait été réalisé afin de surélever une série de pièces et d'en assurer l'horizontalité car la couche de loess, bien qu'arasée à cet endroit, est plus épaisse (1,50 m) vers le bas de la pente, à l'ouest, que là où elle est prise sous le sol bétonné, vers l'est (1 m) (voir coupe fig. 66).

Quant au sol bétonné lui-même, trouvé au-dessus du loess, il est également difficile de prouver son appartenance réelle à l'une ou l'autre époque : phase d'occupation principale de la villa (2e moitié IIe s.-début IIIe s.), ou phase ultérieure, bas Empire romain ou début du haut moyen âge. En effet aucun matériel n'a été découvert en rapport avec ce sol, pas le moindre tesson.

Les seuls faits qui soient certains, c'est tout d'abord qu'il est scellé par un second béton appartenant à l'église du haut moyen âge, construit directement au-dessus et passant sur les murs romains arasés; ensuite qu'il est lié à un béton identique lissé, ornant le parement des murs romains. Ce sol est évidemment le dernier état d'occupation du bâtiment mais on ne peut affirmer qu'il y en a eu d'autres ni quelle forme ils ont pu avoir car il n'en reste aucune trace. Tout nous pousse à croire que le béton est contemporain de la construction et de l'occupation principale de la villa qui n'a peut-être subi aucun remaniement à cet endroit.